

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 94 / 2023**

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 9  
Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois  
le 20 décembre à 8 heures 30  
le Conseil Municipal de la commune de  
Molines en Queyras s'est réuni en session  
ordinaire sous la Présidence de  
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 11 décembre 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge,  
CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, GICQUEL  
Mathieu

Absent : HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine

Secrétaire de séance : GARCIN Michel

**OBJET : Projet de Cabanes dans les Arbres / hébergements insolites**

Madame le Maire rappelle les enjeux de cet aménagement.

Dans un contexte économique-touristique, il s'agit d'offrir à la clientèle une nouvelle offre de loisirs et d'hébergement novateur qui s'inscrit dans un cadre écologique et de développement durable. Les hébergements dits « insolites » sont en pleine croissance. Ce concept permettra de développer l'offre sur les 4 saisons de l'année.

Il convient de choisir un lieu et un site privilégié au milieu de la forêt en respectant l'environnement au milieu des mélèzes.

La pièce maîtresse du projet demeure la cabane. Le bois local en mélèze sera bien entendu présent sur l'ensemble de la structure. Chaque chalet sera équipé d'un poêle à granulés, de panneaux photovoltaïques et d'un système d'évacuation des eaux usées ou de toilettes sèches. Les gens arriveront à la cabane à pied ou en ski. En effet, l'éco mobilité sera privilégiée afin de respecter le cadre environnemental du projet.

Madame le Maire rappelle le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (en € HT)		Recettes (en € HT)	
Travaux Cabane	216 360.00 €	Etat (DETR) 40%	103 223 €
Travaux raccordement Eau / Eaux usée	17 097.50 €	Département des Hautes Alpes 40%	103 223€
		Autofinancement 20%	51 611.50 €
Installations toilettes sèches	24 600 €		
<b>TOTAL</b>	<b>258 057.60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>258 057.60 €</b>

Après en avoir délibéré et voté par :  
Voix POUR : A l'unanimité  
Voix CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**DECIDE** : de solliciter, dans le cadre des travaux des Cabanes dans les Arbres, l'aide des financeurs ci- dessus pour un montant de 258 057.50 € HT.

**APPROUVE** l'exposé du Maire ;

**APPROUVE** le projet et son contenu ;

**APPROUVE** le plan de financement et l'échéancier de réalisation du projet actualisés ;

**S'ENGAGE** à préfinancer l'opération et à inscrire cette dépense au budget ;

**AUTORISE** le Maire à formuler les demandes de subvention auprès des différents financeurs.

**S'ENGAGE** à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés ;

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'envoi en sous-préfecture le :

Le Maire

GARCIN Valérie

